Campagne 1914 – 1918 - Historique du 214e Régiment d'Infanterie
Imprimerie et Librairie Édouard Privat – Toulouse - 1920
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Titre : **214e REGIMENT D'INFANTERIE** **HISTORIQUE** **1914-1918**	Référence : **ANCESTRAMIL** **Infanterie** **1914-1918**
Auteur :	Origine : **http://gallica.bnf.fr.** **Droits : domaine public** **Transcription intégrale**
Référence : Imprimerie et Librairie Édouard Privat – Toulouse - 1920	Transcripteur : **P. CHAGNOUX** Date : **2014**

Ancestramil

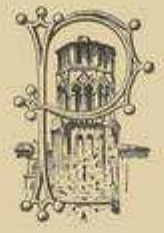
Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

HISTORIQUE

DU

214E RÉGIMENT D'INFANTERIE

GUERRE 1914-1918



TOULOUSE
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE ÉDOUARD PRIVAT
14, RUE DES ARTS (SQUARE DU MUSÉE)
—
1920

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

HISTORIQUE

DU

214e RÉGIMENT D'INFANTERIE

Depuis plusieurs années l'Allemagne, ambitieuse, désire la guerre.
L'Alsace et la Lorraine qu'elle nous a arrachées en 1870 ne lui suffisent plus. Il lui faut d'autres portions de la France. Elle espère nous les ravir.
Elle a porté les effectifs de son armée à des chiffres extrêmement élevés. Elle les a orgueilleusement dotés d'un matériel de mort considérable.
Il ne lui manque que le prétexte pour déchaîner l'ouragan. Elle ne tardera certes pas à le trouver.
Son alliée, l'Autriche, qu'elle tient sous sa domination, va le lui fournir. Voici, en effet, l'incident de Sarajevo qui met l'Europe en ébullition.
La France est en danger. Elle a besoin de tous ses enfants. Elle les appelle le 2 août 1914, et le 214e se forme avec un entrain admirable.
Quelques jours de préparatifs, et le voici se dirigeant vers la frontière.
Le Régiment, à l'effectif de 38 officiers et 2.100 hommes, sous les ordres du lieutenant-colonel **JEANJEAN**, quitte Toulouse le 11 août 1914, à destination de Cuperly (Marne), où il arrive le 13.
Après avoir cantonné successivement à Bussy-le-Château, Somme-Bionne, Clermont-en-Argonne, Rampont et Grimaacoart, le Régiment s'installe en cantonnement d'alerte le 28 août, dans le village de Senon (Meuse).

Senon. **Brabant**. **Haumont**.

Le 24 août, le Régiment reçoit le baptême du feu. De durs combats ont été livrés la veille par les unités d'une autre division qui a été très éprouvée et obligée de céder du terrain à l'envahisseur. Celui-ci va chercher à compléter son succès et marcher sur Verdun en même temps que sur Paris.
Un avion allemand survole de grand matin nos emplacements à proximité de Senon. Nos 75, placés dans un terrain dénudé, sont très vraisemblablement aperçus. Le résultat de cette reconnaissance ne se fait pas longtemps attendre. Notre artillerie est bientôt prise à partie par les gros obus ennemis. Notre 75 ne peut malheureusement pas répondre, à cause de sa faible portée.
Le Régiment placé en soutien de la Division est soumis à un feu extrêmement violent d'artillerie. La fusillade ne tarde pas à crépiter en avant de nous. L'ennemi attaque les autres Régiments de la Division. Bientôt la bataille fait rage.
On devine l'acharnement des assaillants. Malgré la belle résistance de nos troupes, l'ennemi avance. Vient le tour du 214e. Les Allemands débouchent de la ferme de Longeau.
Les deux Bataillons se portent résolument vers lui.
Mais l'ennemi est puissant ; ses nombreuses mitrailleuses ouvrent un feu d'une extrême intensité qui

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

nous oblige à rester sur place. Son artillerie tire furieusement sans discontinuer. Nos Compagnies ouvrent un feu très nourri pour arrêter l'assaillant qui utilise fort bien les accidents du terrain pour avancer. Nos pertes sont bientôt assez élevées. La 20e compagnie en particulier, placée à la ferme même de Longeau, est prise violemment à partie. Des vides nombreux sont créés dans ses rangs.
Son chef, le capitaine **de MARLIAVE**, admirable de sang-froid et de bravoure, se tient debout sur la première ligne, et par son attitude exhorte ses hommes à tenir encore. Hélas ! il ne devait pas tarder à être mortellement atteint par une balle ennemie. Les deux autres officiers de la Compagnie sont également frappés. L'ennemi avance ses renforts, et le feu devient de plus en plus intense. Les Compagnies, très éprouvées, doivent quitter leurs emplacements. Elles vont se rassembler en ordre vers Ornel, où elles bivouaquent, tandis que des troupes fraîches se postent pour arrêter l'ennemi.
Après avoir stationné près du fort de Damloup, et dans la forêt de Gremilly, le Régiment se porte au sud de Verdun et cantonne, après une marche de nuit fatigante, à Dugny. Un court séjour aux Paroches et à Villers-sur-Meuse, et voilà de nouveau, le 31 août, le régiment aux avant-postes, à Dieppe.
Le lendemain, le 1er septembre, malgré le feu violent de l'artillerie ennemie, les deux Bataillons construisent dans la matinée des tranchées face à la crête Brabant-Haumont. L'après-midi, les deux Bataillons se portent sur la crête Brabant, face au bois de Consenvoye, pour appuyer l'attaque d'un Régiment voisin.
Le tir de l'artillerie ennemie est intense et la fusillade nourrie.
Ce dur combat de Brabant-Haumont nous coûte 50 hommes.
A minuit, le Régiment reçoit l'ordre de se porter à Samogneux, Vacherauville, puis à Monthairons-le-Grand. Il cantonne à Ambly les 3 et 4 septembre. Le 5, le Régiment se dirige sur Neuville-en-Verdunois, ou il s'installe en cantonnement d'alerte.

Citations à l'ordre de l'Armée.

Capitaine HÉRAIL :
« Blessé le 24 août 1914, a refusé d'être évacué et a conservé le « commandement de sa « Compagnie qu'il a menée au feu avec la plus grande vigueur. N'a cessé « de donner l'exemple « de l'énergie et de la bravoure. A été très grièvement blessé le 9 septembre « et est mort des suites « de sa blessure. »

Capitaine de MARLIAVE :
« Le 24 août 1914, à Senon, a maintenu sa Compagnie sous un feu très violent avec une énergie « féroce. Debout au milieu de ses hommes, les exhorta de la voix et leur donna, par son attitude, « l'exemple le plus frappant de bravoure et de l'esprit de sacrifice. Est tombé frappé mortellement « par une balle. »

Souilly. Ippécourt.

Dès le lendemain, le Régiment est engagé dans des actions offensives et défensives pénibles et meurtrières. Ce sont les rudes combats de Souilly et d'Ippécourt qui se déroulent du 6 au 10 septembre. Après avoir opiniâtrement combattu dans le bois de la Fréty toute la journée du 6, les deux Bataillons, sous les ordres des commandants **MARTIN** et **ROLLER**, forment le bivouac près du village de Souilly.
Le 7, dès l'aube, le Régiment, réserve de Division, reçoit du Général de Division l'ordre de se porter

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

à l'attaque de la cote 289 et ultérieurement des hauteurs ouest d'Ippécourt.
Le Régiment accomplit sa mission, et, après avoir dépassé la cote 289, surpris par la nuit, il prend les avant-postes de fin de combat. Une nuit noire provoque un incident qui aurait pu avoir de graves conséquences : les troupes amies qui sont à Ippécourt tirent sur nos avant-postes.
A cette fusillade de 20 minutes, nos hommes ne répondent pas, mais sont quelque peu énervés.
Le 8 septembre, dès l'aube, les Bataillons se déploient entre les lisières sud du bois de la Côte et du bois de Souhesne. La Brigade voisine, surprise au débouché d'Ippécourt, est très éprouvée et se replie vers le bois de la Côte. Le Régiment reste sur ses positions et creuse aussitôt des tranchées ; il est soumis à un feu violent d'artillerie. En plus de l'âpreté du combat meurtrier, les hommes éprouvent une souffrance non moins terrible : celle de la faim et de la soif. Depuis 40 heures, ils n'ont rien touché ; depuis 24 heures, ils n'ont pas eu d'eau.
Le Colonel décide de porter quelques unités sur Vadelaincourt pour prendre de l'eau et des vivres pour le Régiment. Presque aussitôt il reçoit l'ordre de se porter à droite de la route d'Ippécourt en liaison avec le 211e.
Le 5e Bataillon, après avoir pris seulement de l'eau, rejoint le 6e sur la route de Vadelaincourt et à la lisière sud du bois de la Côte. Par le ravin d'Ippécourt, le Régiment se porte en avant ; il est soumis pendant sa marche à un feu violent d'infanterie ; il s'arrête à 800 mètres au nord-est d'Ippécourt. A 15 heures, la 133e Brigade doit se porter à l'attaque des crêtes de la rive gauche du ruisseau de Coutances, au sud du village ; l'objectif dévolu au 214e est le front à l'est de 287. Le Régiment se porte résolument en avant, et, malgré les feux violents de l'ennemi, progresse, entre dans Ippécourt en flammes et se porte face à son objectif sur la rive gauche du ruisseau, au sud du village.
Arrosés violemment par les mitrailleuses et les feux d'infanterie ennemis, les Bataillons tiennent sur place, attendant des renforts.
Se sentant isolé et la nuit venue, le Colonel, jugeant la situation intenable, donne l'ordre de se rassembler à la lisière sud du Bois de la Côte. Le Régiment bivouaque, couvert par des avant-postes de combat.
Le 9 au matin, les Bataillons se reportent en avant et occupent la croupe de la cote 289, où toute la journée ils restent soumis à un feu d'artillerie tellement violent, que tout mouvement sur la crête est rendu impossible. Ils bivouaquent sur place.
Ces dures journées de Souilly et d'Ippécourt nous ont coûté 262 pertes, dont 9 officiers.

Citations à l'ordre de l'Armée.

Médecin aide-major de 2e classe AZÉMAR :
« *Pendant la nuit du 9 septembre 1914 est resté seul « avec ses hommes dans un village en partie occupé par « l'ennemi, et a réussi avec des moyens « de fortune à évacuer plus de 300 blessés.* »

Bois-des-Chevaliers.

Le 10 septembre, à 11 heures, le Régiment part pour Courouvres où il cantonne.
Le lendemain il reçoit l'ordre d'organiser la position de la crête Sainte-Anne-Haut-Champs.
On bivouaque sur place.
Le 12, à la suite de nouveaux ordres, les Bataillons se portent en arrière et organisent défensivement la pente descendante de la crête Sainte-Anne-Haut-Champs face à Courouvres. On bivouaque sur

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ces derniers emplacements. Dans la matinée du 13, le Régiment quitte ses positions pour aller cantonner aux Monthairons-les-Grands.
Après une seule nuit de repos, voilà de nouveau les Bataillons en marche sur Eix, où ils cantonnent quatre jours.
Le 18, le Régiment reçoit l'ordre de relever le 220e aux avant-postes à Abaucourt : les troupes doivent résister sur place à outrance sur la ligne : route d'Étain-Broville, ferme d'Haraigne.
Jusqu'au 21 septembre, les Compagnies travaillent activement aux travaux de défense sur la ligne principale de résistance, jalonnée par la lisière est de Fromesey, les croupes 219 et 220. Tous les détails sont étudiés pour la conduite à tenir en cas d'attaque : surveillance de jour, occupation des tranchées la nuit, liaison avec les Régiments voisins, etc...
Dans la nuit du 20 au 21, des ordres arrivent au Régiment de se porter d'urgence au sud de Verdun, où les Allemands exercent une forte pression du côté d'Hattonchâtel. Le départ prescrit a lieu à 5 heures. Dans l'après-midi, on apprend qu'une Division amie a été rejetée d'Hattonchâtel et que l'ennemi occupe Saint-Rémy et les pentes nord des Hauts-de-Meuse. Il est urgent d'arriver. Après une marche forcée pénible, le Colonel déploie immédiatement le 6e Bataillon face à Saint-Rémy, le 5e en arrière, en réserve. Le Régiment est soumis à un feu violent d'artillerie. Un officier (lieutenant **MARTIN**) est tué. On passe la nuit sur ces emplacements.
Le 22 septembre, le 6e Bataillon, réserve de Brigade, se rend à la ferme de Notre-Dame de Palameix ; le 5e Bataillon, réserve de Division, se rend à Ranzière par Mouilly, puis sur la crête de Troyon. Le lendemain, à l'aube, le 5e Bataillon rejoint le 6e à la ferme de Notre-Dame de Palameix ; il est tout de suite mis en soutien d'artillerie en avant de Vaux.
Du 24 septembre au 2 octobre, se déroulent les longs et durs combats du Bois des Chevaliers, qui sont pour le 214e une véritable épopée.
Dès le 24 au matin, les deux Bataillons se portent sur la tranchée des Hautes-Ornières, le 5e (commandant **MARTIN**), chargé de barrer la croupe du bois des Chevaliers, face au nord-est, le 6e (commandant **ROLLER**), chargé d'occuper la lisière sud-est du bois de Morimont, face à Dompierre.
Des patouilles ennemies essayent de prendre contact ; nos hommes les repoussent. Toute la journée, l'artillerie allemande arrose nos positions ; nous subissons des pertes sensibles.
Dans la matinée du 25, le 6e Bataillon quitte le bois de Morimont et s'installe sur la tranchée des Hautes-Ornières face au sud-est, en liaison à gauche avec le 5e Bataillon et à droite avec le 211e. Pendant ce mouvement effectué par le 6e Bataillon, l'ennemi venant de la Fourmilière suit en colonne par quatre, la tranchée des Hautes-Ornières ; il est décimé par nos mitrailleuses. Quelques patrouilles essaient de prendre le contact ; elles sont chassées. Le calme paraît renaître, quand à 17 heures se produit la première violente attaque sur la 17e Compagnie commandée par le sous-lieutenant **MIRO**, et la 19e Compagnie sous les ordres du capitaine **MEYNAUD**. Lorsque les Allemands sont à 400 mètres de nos lignes, ces unités ouvrent un feu violent qui ralentit leur marche. Tenaces, ils essaient toujours de progresser ; ils arborent le drapeau blanc et crient : « ***France, ne tirez pas !*** » A cette ruse grossière, le Commandant de la 17e Compagnie fait répondre par un feu nourri.
A l'entrée de la nuit, notre ligne est constituée de la façon suivante : deux Compagnies du 5e bataillon sur les pentes nord-ouest, face au nord-est et jusqu'au ravin, une Compagnie sur les pentes sud-est, la 4e en réserve. Le 6e Bataillon (commandant **ROLLER**), est placé face au sud-est.
Le 25 septembre, au petit jour, la fusillade reprend très violente sur les pentes sud-est du bois des Chevaliers et s'étend jusque sur les pentes nord-ouest. Les clairons allemands font entendre leur son lugubre. L'émotion est profonde. Mais nos hommes sont résolus. Par un feu nourri, ils enrayent le

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

mouvement ennemi. Un temps d'arrêt est marqué. Un nouvel essai subit le même échec. Second temps d'arrêt. Les sonneries allemandes reprennent pendant 20 minutes, elles sont suivies d'un nouvel assaut, repoussé avec le même calme par la 21e Compagnie, capitaine BRAT. Pendant ces opérations plus vives les unes que les autres, l'artillerie ennemie a arrosé toute la tranchée des Hautes-Ornières et ses abords, heureusement sans effets sensibles. Dans l'après-midi, cinq fortes patrouilles lancées sur les faces nord-est et sud-est du Bois des Chevaliers nous permettent de nous rendre compte que les Allemands barrent le ravin et organisent la lisière nord-ouest du bois Vérinet. La nuit venue, les mesures habituelles de sécurité sont prises aux avant-postes de combat. Chefs et hommes restent à leur poste. La nuit se passe sans incident. Le 27, à l'aube, des patrouilles ennemies se présentent de plus en plus fréquentes sur la tranchée des Hautes-Ornières : elles sont chassées. De notre côté, une forte patrouille s'avance à 600 mètres en avant de la face nord-est et rend compte qu'une infiltration ininterrompue d'ennemis se produit vers le ravin de la côte des Bœufs.
L'attaque semble imminente. Une autre forte patrouille constituée par la 18e fait croire aux Allemands que notre ligne entière veut progresser. A 15 heures, la fusillade éclate et devient de plus en plus intense.
C'est la troisième violente attaque que l'ennemi déclenche ; il est très mordant et pousse des hourras. Notre feu précis l'arrête un instant. Peu après, de nouvelles rafales indiquent une nouvelle progression de l'ennemi, due sans doute à l'arrivée des renforts. Les vagues allemandes viennent successivement se briser jusqu'à 10 mètres de notre première ligne. La conduite de nos hommes est admirable, pas un ne quitte la place de combat qui lui est assignée. La dépense de munitions est tellement grande que la pénurie se fait bientôt sentir. Nos hommes mettent baïonnette au canon, pour arrêter l'ennemi, coûte que coûte. Grâce aux cartouches des blessés et grâce à un emprunt fait au 211e, nos troupes peuvent résister jusqu'à 19 heures, heure à laquelle l'ennemi cesse d'attaquer.
La journée a été sanglante pour les Allemands : les fossés sont remplis de leurs cadavres ; sur tout le front de la face nord-est c'est un véritable charnier.
Après une démonstration assez sérieuse qui éclate devant la 21e Compagnie à 20 heures, le calme règne sur toute la ligne. Les pertes subies par les Allemands sont très grandes, les nôtres très légères. Des pattes d'épaule ramassées sur les cadavres permettent de se rendre compte que l'on a eu à combattre les 6e et 46e régiments. Les jours précédents l'on avait eu à lutter avec les 19e et 50e régiments : d'où identification de quatre régiments différents qui sont venus briser leurs efforts devant nos hommes tenaces, disciplinés, crânes au feu.
La nuit se passe sans incident important.
La journée du 28 marque une trêve qui permet à nos troupes de goûter quelque repos, et de prendre quelques aliments chauds. La nuit arrive. Le calme le plus complet paraît devoir régner jusqu'au jour. Mais le 29 à 3 heures, se déclenche la quatrième attaque allemande sur la face nord-est de la tranchée des Hautes-Ornières. Sur les autres points de la ligne, très faible fusillade.
Comme les trois précédentes, cette quatrième attaque, menée par le 6e grenadiers, est énergiquement enrayée. Le calme rétabli subsiste jusqu'à 17 heures, heure à laquelle les Allemands prononcent une cinquième attaque sur toute la face nord-est défendue par les 17e (sous-lieutenant **MIRO**), 18e (lieutenant **CROUZAT**), 19e (capitaine **MEYNAUD**), et 24e (lieutenant **RIBET**). Deux Bataillons ennemis doivent constituer l'ossature de l'attaque à en juger par la fusillade vive et nourrie. Chaque bond de l'adversaire, mené avec un entrain tenace et un élan soutenu est arrêté à quelques pas de la ligne de feu. Les contacts sont durs mais nos hommes, dont le moral est élevé au plus haut degré malgré les privations et les fatigues, brisent net tous les assauts. Les feux « par salves » exécutés à la fin de chaque crise, dénotent bien un commandement énergique et éclairé de nos chefs, en même temps qu'un calme absolu et une discipline réfléchie de nos hommes. Toute la nuit, nos postes

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

d'écoute et nos unités entendent distinctement le bruit des pelles et des pioches. Nos patrouilles ne peuvent s'aventurer au delà de 200 mètres sans être soumises au feu de patrouilles ennemies. A la faveur du Bois et de la nuit, l'adversaire a pu avancer ses premiers éléments. Sa tactique semble consister à user la position qu'occupe le 214e, à force de patience et de ténacité. Ses unités renouvelées sans cesse voudraient avoir raison de nos défenseurs quelque peu déprimés physiquement par le froid et neuf journées de veille et de lutte constante.

La matinée du 30 septembre se déroule dans un calme absolu. A midi précis, les Allemands prononcent leur sixième attaque sur la face nord-est et en partie sur la face sud-est. Bien qu'elle soit menée avec une rapidité foudroyante et soit accompagnée d'une fusillade très intense, elle subit le même échec sanglant que les précédentes. L'après-midi le calme renaît, mais pas pour longtemps car à 18 heures l'ennemi, obstiné, déclenche sa septième attaque toujours sur la face nord-est, mais sur un front seulement de 200 à 300 mètres. Cette dernière, après une heure et demie de furieux efforts de la part de l'ennemi, est complètement mise en échec, grâce au sang-froid et à l'énergie de nos hommes. Les Allemands ont encore laissé devant notre front des monceaux de cadavres.

Pendant le repli de l'ennemi, l'on entend des cris d'oiseaux poussés à intervalles réguliers et répétés toujours sur le même rythme ; ces cris sont sans nul doute des signaux de ralliement pour les unités obligées de se retirer. La nuit est assez tranquille, seulement quelques coups de feu échangés entre patrouilles. La matinée du 1er octobre se découle dans le plus grand calme, pendant lequel, sans nul doute, l'ennemi obstiné et persévérant se reforme pour tâcher ensuite de percer notre ligne. En effet, un peu avant midi, une fusillade très nourrie éclate. C'est la huitième attaque qui se déclenche sur la droite (face nord-est). Les assauts furieux viennent encore une fois se briser devant nos feux précis et meurtriers.

Les Allemands accumulent échecs sanglants sur échecs sanglants. La tenue et le moral des nôtres restent admirables.

L'après-midi la tranquillité tenait, mais tranquillité relative, car nos patrouilles entendent des mouvements de fractions ennemies se groupant entre les Hautes-Ornières et le ravin de la Côte des Bœufs. A 19 h.30 l'adversaire, non rebuté, lance sa neuvième attaque sur notre extrême droite de la face nord-est. Repoussé, l'ennemi en désordre reflue vers ses lignes, jonchant encore le terrain de nombreux cadavres ; certains éléments audacieux sont venus, comme précédemment, se fondre à 10 mètres de notre ligne de feu.

A 20 h.30, le calme renaît.

La nuit est plus agitée que les précédentes, l'énervement plus accentué que d'habitude.

Tout fait prévoir de nouveaux efforts de l'ennemi. Ceux-ci ne se font pas longtemps attendre ; en effet, le 2 octobre à 3 heures, l'ennemi lance pour la dixième fois à l'assaut ses unités qui paraissent extrêmement disciplinées. Ses vagues sans cesse renouvelées viennent une fois de plus se briser devant les feux des 18e et 20e Compagnies. Après une heure d'essais inutiles et sanglants, les Allemands disparaissent. C'est la dernière attaque que le Régiment vient d'enrayer. Dans l'après-midi il est relevé pour aller goûter un repos bien mérité à Ranzière et à Ambly, petits villages situés à six kilomètres de la ligne de feu. Ces dix attaques nous ont coûté 300 hommes tués ou blessés, les pertes des Allemands ont vraisemblablement été dix fois plus fortes.

Au contact immédiat de l'ennemi pendant neuf jours et neuf nuits, officiers et hommes ont montré, au milieu des privations les plus pénibles et des souffrances les plus cruelles, les solides qualités d'énergie, d'endurance, de bravoure et d'abnégation qui ont fait l'admiration de tous.

Le Régiment arrive dans ses cantonnements vers 15 heures. En cours de route, le Colonel reçoit les félicitations personnelles du Général commandant la 67e Division, et du Colonel commandant la 133e Brigade.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Ces félicitations, le colonel **JEANJEAN** est heureux de les transmettre immédiatement en y ajoutant les siennes, à toutes ses unités. L'ordre N° 7 de la 67e Division résume d'une façon nette et judicieuse tout ce qu'a vaillamment fait le 214e Régiment d'infanterie.

« Le Général commandant la 67e Division cite à l'ordre de la Division, le 214e Régiment « d'infanterie. A fait preuve pendant neuf jours, du 24 septembre au 2 octobre au matin, passés « sous les bois, au contact immédiat de l'ennemi, des plus belles qualités de discipline, de « sang-froid et de ténacité, en repoussant de nuit comme de jour dix attaques furieuses de « l'ennemi. »

Après deux journées de repos bienfaisant et réparateur, le Régiment remonte en ligne le 4 octobre. C'est la période de guerre de tranchées qui commence, avec un système d'organisation tout nouveau.
Le secteur dévolu à la 67e Division forme deux sous-secteurs : le sous-secteur sud, occupé par la 134e Brigade, le sous-secteur nord, occupé par la 133e Brigade (211e, 214e, 220e). Les régiments passent deux jours en première ligne. Ce système s'applique automatiquement et pendant plus de deux mois, du 4 octobre au 13 décembre.
Toutes les fois que le Régiment se trouve en deuxième et première ligne, il ne cesse d'effectuer des travaux d'aménagement et d'organisation. Les moyens de défense sont perfectionnés et renforcés. Les éléments de tranchée sont approfondis et réunis ; la tranchée prend forme petit à petit.
Recouverts simplement, au début, de branchages et de feuillages, les abris reçoivent chaque jour plus de confort. Le matériel fourni par le génie commence à faire son apparition ; rondins et tôles ondulées permettent d'achever quelques abris. Tout le monde travaille, chacun s'organise du mieux qu'il peut. Les travaux de défense se poursuivent ; des tranchées sont ébauchées vers le bois des Chenots. Nos hommes font des chevaux de frise, des oursins qu'à la nuit ils placent en avant de la tranchée de première ligne. Les relèves prévues se font sans incident. L'artillerie ennemie nous occasionne quelques pertes.
Le 19 octobre, à 19 heures, l'ennemi déclenche une attaque sur les pentes nord-ouest du bois des Chevaliers, sur le ravin de la Côte des Bœufs et sur le saillant de la cote 333. Pour la première fois un projecteur fixe, établi à la lisière sud-ouest du bois de Baugny et des engins éclairants lancés vers nous aident les Allemands à se porter à l'assaut de nos lignes. L'adversaire cherche à progresser sur la tranchée de la Clairière ; il est vu nettement passant de droite à gauche devant son projecteur. Nos unités vigilantes enrayent la progression ; notre tir d'artillerie est très efficace. Toute la nuit est agitée. Au jour, le calme renaît.

La *Médaille militaire* a été conférée aux militaires dont les noms suivent :
Caporal PÉRÉ François ; soldat de 2e classe BÈS Ernest :
« *Belle attitude au feu, grièvement blessés.* »

Citations à l'ordre de l'Armée.

Colonel JEANJEAN :
« Excellent chef de corps, a conduit énergiquement son Régiment dans toutes les affaires où il a « été engagé depuis le début de la campagne, s'est particulièrement distingué pendant les « combats du 24 septembre au 2 octobre 1914, au cours desquels il a montré les plus solides « qualités militaires en repoussant de nuit comme de jour dix violentes attaques ennemies. »

Capitaine HÉRAIL :
« Blessé le 24 août 1914, a refusé d'être évacué et a conservé le commandement de sa Compagnie « qu'il a menée au feu avec la plus grande vigueur. N'a cessé de donner l'exemple de l'énergie et « de la bravoure. A été très grièvement blessé le 9 septembre et est mort des suites de sa « blessure. »

Capitaine GAUTHIER :
« Officier remarquable que sa valeur venait de faire désigner pour commander un Bataillon. A « été mortellement blessé le 24 septembre, en ralliant lui-même une Section attaquée à « l'improviste par un détachement ennemi qui s'est enfui en laissant sur le terrain son chef et « plusieurs hommes. »

Le 16 décembre l'occupation du secteur subit un sérieux changement. Le sous-secteur de la 133e Brigade ne sera plus occupé que par les 214e et 220e Régiments d'infanterie; le 211e passe sous les ordres du général **CHANDEZON**, commandant la 134e Brigade.
La période du 16 décembre 1914 au 3 juin 1915 est marquée par quelques légères modifications dans l'occupation des lignes et dans le jeu des relèves, par l'amélioration des tranchées et par la création des centres de résistance.
Le Régiment prend ses repos à Villers-sur-Meuse et à Ambly. Il y reçoit la nouvelle tenue (pantalon, capote, vareuse, képi bleus), les premiers jours de mars.
Par décret du 5 mai, le Régiment apprend que le lieutenant-colonel **JEANJEAN** est promu au grade de colonel et maintenu au 214e.
Le 3 juin, le Régiment quitte ce secteur du Bois des Chevaliers âprement défendu et dont le souvenir restera vivace. Que le 214e soit fier de cette belle défense du Bois des Chevaliers, qui a été citée comme exemple dans les instructions données à l'École de Saint-Maixent.

Rouvrois - Maizey.

Du 3 au 5 juin 1915, le Régiment cantonne à Tilly. Dans la soirée du 5 il reçoit l'ordre de se rendre, dans la nuit, à la Croix-sur-Meuse pour y occuper le secteur à cheval sur la route Lacroix-Lamoville. Cette situation du Régiment ne reçoit aucun changement jusqu'au 27 juin. Ce jour, de nouveaux ordres apportent une fois de plus les modifications dans le secteur à tenir par le Régiment. Les Bataillons doivent relever le 304e Régiment d'infanterie dans le secteur Rouvrois-Maizey. Le mouvement s'effectue sans incident dans la nuit du 27 au 28 juin.
L'État-major et La Compagnie hors rang cantonnent à Rouvrois, le 5e Bataillon prend le sous-secteur de Maizey, le 6e Bataillon prend le sous-secteur de Rouvrois. Dans ce nouveau secteur que le 214e va occuper pendant près de six mois, les travaux de défense et d'organisation « tranchées, réseaux de fil de fer, abris-cavernes, boyaux », sont exécutés sans répit, de jour comme de nuit.
Les villages de Rouvrois et Maizey sont solidement organisés en centre de résistance. Le Régiment est en liaison à sa gauche avec le 211e, et à sa droite avec un Régiment de la 134e Brigade. Le Canal et la Meuse séparent les deux Brigades.
La Côte Sainte-Afarie et le camp des Romains occupés par les Allemands permettent à ces derniers d'avoir une vue très large sur toute la vallée de la Meuse, vue qui gêne tous nos mouvements dans le secteur. Le ravitaillement se fait pendant la nuit, par péniches, par le canal, jusqu'à Maizey.
Dans chaque Bataillon, les Compagnies prennent à tour de rôle quelques journées de repos, celles

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

du 5e Bataillon à Maizey, celles du 6e à Rouvrois.
Après avoir solidement organisé ce secteur délicat, le 15 janvier 1916, le Régiment est relevé et va cantonner à Tilly.
Le lendemain, après une marche longue et pénible, il arrive avec tous les autres Régiments de la 67e Division au camp de Belrain. Le 214e cantonne à Chaumont-sur-Aire et à Lonschamps.
Pendant cette période de grand repos, du 16 janvier au 10 février, tous les Régiments de la Division exécutent des exercices de détail, et diverses manœuvres de Régiment, de Brigade et de Division. En raison de l'arrivée d'une autre Division au repos, le 6e Bataillon change de Cantonnement ; il se porte à Rignancourt.

Citations à l'ordre de l'Armée.

Sergent ROUZIÈS :
« A toujours donné le plus bel exemple de bravoure et de sang-froid et a été tué le 1er janvier à dix « pas d'une tranchée ennemie en dirigeant une patrouille dont il avait demandé le « commandement. »

Soldat de 2e classe MAUQUÈS :
« Belle conduite et blessure au feu. A eu la main gauche broyée et l'amputation de l'avant-bras « au tiers inférieur a été pratiquée le 18 avril 1915. »

Verdun.
Bois des Corbeaux. Cumières.

Après ces trois semaines de grand repos dans le camp de Belrain, le Régiment fait mouvement le 11 février et va cantonner à Osches. Le lendemain nouvelle marche d'Osches sur Lempire et Vadelaincourt où les Bataillons restent les l2, 13, 14. Le 15 au matin le Régiment se porte sur Montzeville où il est à la disposition de la 29e Division d'Infanterie comme régiment de travailleurs. Pendant six jours et six nuits, les travaux de défense sont activement poussés. Une agitation fébrile règne vers les lignes. L'artillerie ennemie devient agressive. Le 21 février, toutes les troupes de la 29e Division d'Infanterie, y compris le 214e Régiment d'Infanterie, prennent .les dispositions d'alerte.
Les 22 et 23, le village de Montzeville est violemment bombardé : le Régiment perd des hommes, des animaux et du matériel. Le cantonnement devenant intenable, le 214e reçoit l'ordre, le 24, de s'installer au bivouac dans le bois de Béthelainville. Le lendemain, 25 février, le Régiment se porte à la lisière sud du bois Bourrus.
Il quitte la 29e Division d'Infanterie et rejoint la 133e Brigade où il est mis en réserve de Brigade : les 220e et 221e se rapprochent de la ligne de feu qui est soumise à un bombardement d'une extrême violence.
C'est la grande attaque allemande sur Verdun qui se déclenche sur les deux rives de la Meuse. Pendant quinze jours le 214e livre les durs combats de Cumières, Bois des Corbeaux, où il met à nouveau à l'épreuve ses belles qualités d'énergie, de discipline et de dévouement. Il enraye des attaques furieuses, exécute des contre-attaques heureuses et, malgré l'intensité du bombardement

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

ennemi, s'emploie à des travaux de défense qui sont de toute urgence.
L'ennemi mordant a pu dans la soirée du 25 se glisser jusqu'à Bras. Le 26, le 214e est prêt à marcher au premier signal. Le 27, le 5e Bataillon (commandant **BERDUCOU**), désigné pour défendre la Meuse, occupe les emplacements de Cumières, Marre, Charny, Chattancourt. Le 6e Bataillon occupe la position entre la ferme La Claire et le ruisseau de Montzeville. Les unités bivouaquent sur place et travaillent sans relâche aux organisations défensives dans des conditions extrêmement pénibles. L'ennemi arrose d'obus de gros calibres tout le secteur. Parallèlement à sa puissante offensive de la rive droite, il exécute sur les défenses de Chattancourt et du Mort-Homme des tirs de barrage et de destruction d'une intensité encore inconnue. La relève des unités de la 134e Brigade par celles de la 133e est ordonnée : le 214e doit relever le 259e au bois de Cumières et au bois des Corbeaux dans la nuit du 2 au 3 mars. Mais l'ennemi, grâce à la violence de son tir d'artillerie, grâce à ses attaques acharnées, réussit à s'infiltrer, empêchant ainsi toute relève.
Jusqu'au 5 mars, nos unités conservent leurs emplacements sous un bombardement inouï de jour comme de nuit. Le froid est très rigoureux ; les abris font totalement défaut. Dans la soirée du 5, la reconnaissance des positions occupées par le 259e est effectuée par les Officiers du 214e. Par suite d'une nouvelle attaque la relève ne peut avoir lieu. Le 6e Bataillon est porté en avant et à l'ouest de Chattancourt. Ce mouvement très périlleux échappe à l'ennemi grâce à une abondante chute de neige. Les unités du 6e Bataillon se trouvent prêtes pour se porter à une contre-attaque le 7 à la pointe du jour. Tout le 7, le tir ennemi continue aussi violent. Un peu avant midi, les Allemands débouchent de la côte de l'Oie, vers Cnmières. Après un léger flottement inévitable de quelques unités amies, ils sont cloués sur place par la 20e Compagnie. Son chef, le capitaine POUGÈS, sentant combien la situation est critique, rassemble immédiatement les hommes qui se sont repliés ; il les joint aux hommes de sa Compagnie encore groupés autour de lui et, avec une crânerie admirable, les entraîne contre l'assaillant qui a déjà atteint Cumières, le met en fuite et ainsi dégage le village.
La nuit du 7 au 8 se passe sous le bombardement incessant. Le 8 au matin une forte patrouille allemande qui essayait de pénétrer dans Cumières est arrêtée par notre feu nourri. La nuit venue nos troupes, malgré la fatigue, creusent des éléments de tranchée, renforcent les défenses à chaque instant bouleversées. Le 9, l'ennemi déclenche une attaque brusquée sur la gauche du 6e Bataillon, dans le bois des Corbeaux. Malgré l'impétuosité de l'assaillant, le 6e Bataillon résiste avec succès.
Le 10 mars, ce Bataillon relevé par les zouaves bivouaque dans le bois Bourrus où il est rejoint par le 5e Bataillon. Cependant la 18e Compagnie (capitaine **CROUZAT**) chargée de la défense mobile de Charny, reste sur ses emplacements jusqu'au 14 mars. Durant ces quatre journées, les unités subissent de légers déplacements et travaillent à fortifier les positions.
Le 14 mars le Régiment est relevé du secteur.
Les âpres et dures journées de Verdun, vécues en grande partie dans la neige, nous ont coûté plus de 300 hommes. Les pertes de l'adversaire ont vraisemblablement été bien plus sanglantes, et il a subi échecs sur échecs. Retracer longuement la tenue et le moral de nos officiers et de nos hommes est superflu. Ce qu'a fait la 67e Division à Verdun, la Citation ci-dessous à l'ordre de l'Armée, le résume nettement.

Le Général commandant la IIe Armée, cite à l'ordre de l'Armée la 67e Division d'Infanterie :

« A peine installée dans le secteur qui lui était assigné, a, grâce à une valeur morale très élevée, « subi sans défaillance un bombardement ininterrompu pendant quinze jours, et arrêté ensuite « par un combat incessant de jour et de nuit de très fortes attaques. Troupe très belle et très « brave ! »

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

La *Légion d'honneur* a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Pour *Chevalier* :

Capitaine POUGÈS :
« Chargé d'organiser et de défendre un village sur le point d'être entouré a maintenu sa troupe « sous un feu d'artillerie des plus violents, a contre-attaqué l'ennemi qui avait réussi à prendre « pied dans un poste de son point d'appui, l'en a chassé et a gardé intacte sa position. »

Pour *Chevalier* :
Capitaine CARAYON de TALPAYRAC.
Sous-lieutenant BARNICEUD.
Sous-lieutenant BIGOT.

La *Médaille militaire* a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Adjudant YIGNOLLES :
« Sous-officier d'un courage remarquable. S'est offert pour diriger un groupe de volontaires et « reconnaître des abris dans lesquels l'ennemi venait de pénétrer, a réussi à dégager un certain « nombre de camarades, momentanément encerclés. Excellent sous-officier déjà cité à l'ordre. »

Sergent ARDILLY :

« N'a pas hésité à traverser une rivière à proximité de l'ennemi, pour aller au secours d'une « reconnaissance de zouaves. A complètement réussi dans sa mission. »

Le 6e Bataillon et la Compagnie Hors Rang sont embarqués en auto pour se rendre dans les cantonnements de Blesme et Scrupt (Marne). Le 5e Bataillon qui doit cantonner à Saint-Vrain, ne rejoint que le lendemain 15. Du 16 au 20 le Régiment, qui occupe les mêmes cantonnements, se réorganise. Une mise en main est nécessaire.
Le 20 mars, par suite de nouveaux ordres impliquant l'occupation de nouveaux cantonnements dans le camp de Ville-en-Tardenois, le Régiment s'embarque à Vitry-le-François jusqu'à Épernay. De cette dernière ville, par étapes, il se rend le 21 à Romigny, où il reste jusqu'au 20 avril.
Pendant cette longue et réparatoire période de repos, le Régiment continue sa réorganisation à peine commencée à Blesme.
L'instruction des cadres, des spécialités et de la troupe est poursuivie progressivement.
Le 31 mars, le Général commandant la 67e Division passe une revue de ses unités.

Le 5 avril, le 214e a l'honneur de défiler devant le Généralissime. Le général **JOFFRE** traduit son impression en adressant au Colonel ces paroles :

« Mon Colonel, vous avez un beau Régiment qui vient de défiler brillamment devant moi. Je vous en félicite. »

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Des souvenirs sont offerts par le Généralissime au 214e Régiment d'infanterie.
Le perfectionnement de l'instruction se poursuit sans relâche jusqu'au 15 avril, jour où le 211e est dissous.
Les Régiments de la Brigade sont formés à trois Bataillons. Un Bataillon du 211e passe au 214e, l'autre Bataillon passe au 220e. La constitution du Régiment est la suivante : trois Bataillons, 4e (commandant **MARCHAL**), 5e (commandant **BERDUCOU**), 6e (capitaine **AUDIBERT**), et trois Compagnies de mitrailleuses.
Le 20 avril, le Régiment reçoit l'ordre d'occuper les cantonnements de Ventelay, Bourgogne, Bouvancourt. Le mouvement s'effectue le 21, sans incident. Jusqu'au 29, le Régiment exécute des travaux de deuxième position.
Après avoir séjourné le 30 dans les cantonnements de Vrigny, Coulommes, Saint-Euphraise, le Régiment occupe le secteur de la voie ferrée de Laon et des Cavaliers de Courcy. Le P. C. du Colonel est à l'avenue de Laon, dans Reims. Pendant trois mois et demi, jusqu'au 20 août, le Régiment occupe ce secteur nord de Reims en poussant les organisations de défense jusqu'au maximum. Les premières, secondes et troisièmes lignes sont solidement fortifiées. Les centres de résistance de la Neuvilette, de la ferme de Pierquin et du village Nègre sont renforcés avec soin. Les hypothèses d'une attaque ennemie, de contre-attaques éventuelles sont également étudiées dans leur moindre détail. Les relèves se font tous les quinze jours : deux bataillons sont en ligne, le 3e au repos dans Reims. Le séjour du Régiment dans ce secteur de Reims dure trois mois. C'est une période de calme. Nos pertes pendant ces trois mois sont insignifiantes.

Verdun.
Souville. Vaux-Chapitre. Fleury.

Le 20 août, au soir, le Régiment s'embarque en gare de Muizon et arrive à destination le 21 au matin à Mussey. De cette dernière ville, les unités rejoignent les cantonnements de Fains et de Véel qu'elles vont occuper jusqu'au 30.
Le 30 au matin, le Régiment est enlevé en auto à destination de Dugny. Il cantonne deux jours à Haudainville. On entend une canonnade violente. L'activité des avions est très grande. Des prisonniers passent en grand nombre. Tout indique une grande bataille. Pour la seconde fois, le Régiment va avoir l'honneur de défendre Verdun, cette fois sur la rive droite. Le 31 août, en effet, le Régiment s'approvisionne en munitions, grenades et vivres, et le 1er septembre, les Bataillons relèvent ceux du 369e.
Pendant trois semaines, le Régiment arrête successivement les assauts furieux des Allemands, il exécute des contre-attaques heureuses. Les lignes n'existent plus. Les hommes sont dans les trous d'obus, souvent dans la boue, où ils endurent les pires souffrances.
Le ravitaillement en vivres ne peut être régulièrement assuré. Les premiers jours, les chocs sont très durs dans le bois de Retegnebois, au nord de la batterie de l'hôpital. Nos Compagnies quelque peu éprouvées prennent deux jours de repos à Haudainvillle. Les Régiments se relèvent le plus souvent possible en raison des pertes qui sont élevées et des fatigues. Le 8 septembre, les Bataillons remontent en ligne en avant du village de Fleury, secteur aussi délicat que le précédent. Des combats à la grenade se multiplient. Les tirs de l'artillerie ennemie sont de plus en plus violents. Les Allemands voudraient à tout prix s'emparer de la citadelle de Verdun, mais les efforts héroïques des Français qui se succèdent dans ces lieux célèbres de Souville, Fleury, Vaux, Ravin de la Mort, Bois

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

de la Laufée, ont raison de la furie allemande.
Toutes les Compagnies ont à faire preuve de la plus grande ténacité et de la plus extrême bravoure.
La 18e Compagnie doit supporter une attaque des plus meurtrières. Son chef, le capitaine **CROUZAT**, est tué. La 22e Compagnie, sous les ordres du capitaine **BONZOM**, montre combien est toujours élevée la valeur offensive du 214e. Devant l'extrême violence d'une attaque allemande, une fraction d'un Régiment voisin a dû céder du terrain. Le lieutenant **GINESTY** envoyé sur les lieux avec sa section, se rend compte combien cette perte de terrain gène la bonne marche des liaisons et combien la surveillance de son nouveau secteur va être difficile à assurer. De sa propre initiative, il s'élance à la tête de ses hommes, reconquiert le terrain perdu et s'empare d'un butin important. Il obtient ainsi les honneurs du communiqué du 8 septembre dont voici les termes :

« L'ennemi qui avait réussi à prendre pied dans une tranchée a été rejeté peu après par une vive « contre-attaque de nos troupes, au cours de laquelle nous avons fait une centaine de prisonniers « et pris plusieurs mitrailleuses. »

Jusqu'au 22 septembre, sous un feu d enfer, dans des conditions climatériques épuisantes, nos hommes admirables empêchent toute progression ennemie.
Le Régiment a rempli entièrement la mission qui lui était assignée. Il a à regretter la perte de plus de 300 de ses braves. La Division pleure la perte de son chef, le général **AIMÉ**, qui a été tué sur le fort de Souville par un obus allemand, au moment où il observait les effets du feu de notre artillerie.
Les 23 et 24 septembre, les unités du Régiment sont embarquées pour Brillon où elles doivent prendre un repos bien gagné.

La *Médaille militaire* a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Sergent DURANTY ;
Caporaux DELMAS, **BAURE** :
« Gradés courageux et crânes au feu ont été grièvement blessés à leur poste de combat. »

Soldats de 2e classe DUFOUR, **REMOIS**, **DESCHAMPS**, **HARAUT**, **PUJOL**, **LIMOUZIN**, **VIDAL**, **HARDI**, **MONGUILHET-CAMÉDIU** :
« Belle attitude au feu. Grièvement blessés à leur poste de combat. »

Citations à l'ordre de l'Armée.

Capitaine BONZOM :
« Sous un feu de barrage des plus violents a conduit sa Compagnie à une contre-attaque des plus « brillantes dont le résultat a été une notable conquête de terrain. Officier très brave, calme et « intelligent, a maintenu sa troupe dans un ordre parfait et une discipline constante. »

Sous-lieutenant GINESTY :
« Sous un tir de barrage d'une extrême violence, a conduit sa section à la contre-attaque. Mis à « la tête du peloton, a repris 200 mètres de tranchée, faisant quatre-vingts prisonniers et « s'emparant d'une mitrailleuse. »

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Bois-le-Prêtre, Fey-en-Haye.

Le 27, le Colonel reçoit l'ordre d'embarquer à Longeville pour débarquer à Toul. De Toul, le Régiment par étapes se rend à Fontenoy et Aingerey où il cantonne deux jours. Le 29 et le 30 il séjourne successivement à Saizeray et à Maidières, et, le 1er octobre, voici de nouveau le Régiment en secteur dans le Bois-le-Prêtre à l'ouest de Pont-à-Mousson.
Pendant trois mois et demi exactement, le Régiment va occuper ce secteur difficile.
L'emploi des torpilles par les Allemands est fréquent ; les conditions climatériques fort rigoureuses rendent le service dans les tranchées très pénible. Les organisations défensives sont renforcées. Des équipes de chiens de guerre sont organisées par Bataillon.
De part et d'autres des coups de main sont exécutés. Nos pertes sont assez sensibles dans ce secteur du Bois-le-Prêtre. Le 23 février 1917, le Colonel apprend que par ordre du G. Q. G. la 67e Division est constituée à trois Régiments. Le 214e est retiré de la Division. Les relèves s'effectuent dans la nuit du 28 février au 1er mars et du 1er au 2 mars. Après avoir cantonné à Villers-en-Haye, puis à Villey-Saint-Étienne, le Régiment s'embarque le 4 mars à Toulnet, arrive dans la nuit à Champagney. Jusqu'au 10 mars, les Bataillons cantonnent à Frahier, Evette, la Chapelle-sous-Chaux, à peu de distance de Belfort.
Par ordre du 34e Corps d'armée, du 4 mars, les 214e, 252e et 333e forment la 157e Division qui est rattachée au 34e Corps d'armée et commandée par le général **BEAUDEMOULIN** : les trois Régiments font mouvement pour se grouper sous les ordres du Colonel **QUILLET**, commandant l'Infanterie Divisionnaire (157e). Le 10 mars, le 214e se rend à Plancher-les-Mines et le 11 à Saint-Barthélemy, Ternuay, Ramonchamp. Jusqu'au 21, les Bataillons conservent ces derniers emplacements. La 157e Division devant aller au Camp d'instruction d'Arches, le 214e opère son mouvement le 21 et cantonne à Ramonchamp, le 22 à Donmartin et atteint le 23 ses cantonnements définitifs à Dounoux et Hadol qu'il ne quittera que le 9 avril, pour se rendre en secteur.

La *Légion d'honneur* a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Pour *Officier* :
Chef de Bataillon BERDUCOU :
« Officier supérieur, montrant de réelles qualités militaires de décision et d'entrain, a fait de son « Bataillon une unité d'élite solide et bien en main. Deux blessures, a déjà été cité. »

Pour *Chevalier* :
Capitaine LASNE :
« Officier actif et très dévoué. A exercé divers commandements avec beaucoup d'énergie et « d'entrain. Deux blessures, a déjà été cité. »

Pour *Chevalier* :
Sous-lieutenant SABATIER.

La *Médaille militaire* a été conférée aux militaires dont 1es noms suivent :
Adjudant POUSSON ; **soldats de 2e classe DÉCOLAS**. **DALQUIER** :
« Belle attitude au feu. »

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Citations à l'ordre de l'Armée.

Sergent DELBOS :
« Le 17 février faisait partie d'un détachement chargé d'exécuter un coup de main, et séparé de « son chef par un tir d'artillerie d'une extrême violence, n'en a pas moins entraîné dans la « tranchée allemande tous les gradés et soldats du détachement qui étaient à sa portée; a exécuté « intégralement le programme qui lui avait été fixé, poussant des patrouilles jusqu'à la deuxième « ligne ennemie et ramené ensuite tout son groupe dans les lignes françaises après avoir livré un « vif combat qui lui a coûté trois blessés. »

Haute-Alsace.

Le 17 avril, la 157e Division est appelée à remplacer la 134e en Haute-Alsace. Le Régiment fait mouvement et cantonne à Strueth, Ueberstrass, Friesen, Hindlingen. Le secteur affecté au 214e est le G. G. R. des forêts communales, divisé en deux secteurs : le secteur Gluckerwald et celui de l'Elsberg. Le P. C. du Colonel est installé à Fulleren. Les relèves s'effectuent sans incident dans la nuit du 18 au 19 : deux Bataillons en ligne, le troisième en réserve de Corps d'armée à Friesen, Ueberstrass. Les Bataillons alternent pour le repos.
Ce secteur de Haute-Alsace est surtout marqué par plusieurs coups de main effectués par nos groupes francs. Le premier exécuté sur la tranchée de la Save, le 28 avril, ramène deux prisonniers. Le but est atteint, malheureusement il nous coûte deux tués et quinze blessés. Le deuxième coup de main exécuté sur la tranchée du Palatinat, le 11 mai, donne un résultat négatif, la position étant déserte à l'arrivée du détachement. Nous avons quelques blessés. Le 18 mai, un troisième coup de main a lieu sur le saillant de Carspach. Le combat à la grenade est très dur, un tué et quelques blessés. La ténacité et l'effort du détachement n'obtiennent pas le résultat qu'il méritait. Le 1er juin, le front tenu par le Régiment s'étend à la droite par le C. R. des Étangs. Ainsi les trois Bataillons sont en ligne. Le 11 juin des ordres du C. A. annoncent que la Division va être incessamment enlevée du secteur. En effet, dans la nuit du 14 au 15 juin nos trois Bataillons sont relevés par trois Bataillons du 23e d'Infanterie coloniale et vont cantonner pendant trois jours à Grosnes, Boron, Véllescot. Le 18, le Régiment fait mouvement par voie ferrée ; il s'embarque à Montreux-Vieux et débarque à Oeilly (Marne) où il cantonne.
Le 20, les Bataillons atteignent les cantonnements de repos définitifs de Belval-sous-Châtillon où ils séjournent jusqu'au 8 juillet.
Comme les précédentes périodes de repos cette dernière est employée à l'instruction progressive, coupée par de fréquents repos. Dans la nuit du 8 au 9 le Régiment fait mouvement et se porte sur Vrigny, Ormes, Coulommes. Le 11 juillet il se rapproche du secteur qu'il doit occuper quelques jours après.

La *Légion d'honneur* a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Pour *Commandeur* :
Colonel JEANJEAN :
« Beau passé militaire. Au front depuis le début des hostilités, a montré dans le commandement « de son Régiment de solides qualités de chef. A pris part, à la tête de son unité, à de nombreux

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

« combats au cours desquels il a donné des preuves de sa bravoure et de son énergie. Deux « citations. Croix de guerre. »

Pour *Officier* :
Chef d'escadron MAULBON-d'ARBAUMONT :
« Officier supérieur, courageux et plein d'allant. Après s'être vaillamment comporté dans la « cavalerie, rend dans ses fonctions d'Adjoint au Chef de Corps d'un Régiment d'Infanterie les « plus signalés services. Une citation. »

Pour *Chevalier* :
Capitaine GRAND :
« Excellent Commandant du Compagnie, remarquable au combat par son coup d'œil et son « esprit du décision. Sait communiquer à ses hommes, en toutes circonstances, son énergie et son « entrain, Trois citations. »

La *Médaille militaire* a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Médecin-auxiliaire JOUANNON :
« Médecin-auxiliaire qui a constamment donné un magnifique exemple de dévouement et de « bravoure. Le 28 avril 1917, sous un bombardement très violent, ayant entendu dans la nuit des « cris d'appel partis du voisinage des tranchées adverses, n'a pas hésité à s'engager entre les « deux lignes, a réussi, au prix des plus rudes efforts, à traverser les réseaux de fil de fer et à « ramener un blessé tombé à 100 mètres de la ligne ennemie. Déjà deux fois cité à l'ordre. »

Soldat, **SEVETTE** :
« Soldat d'une bravoure exemplaire. Le 28 avril 1917, après avoir pénétré dans les lignes « ennemies n'a pas hésité à descendre dans un abri où il a contribué à la capture de trois « prisonniers. Très grièvement blessé en regagnant la tranchée de départ. »

Soldat JEANNEAU :
« Pendant le coup de main du 28 avril 1917 s'est battu violemment pendant toute la durée de « l'opération, excitant ses camarades et donnant l'exemple absolu du dévouement poussé « jusqu'au sacrifice. A été grièvement blessé en rentrant dans nos lignes, sa mission terminée. »

Soldat CARLIN :
« Excellent soldat, remarquable de vaillance et d'entrain, toujours prêt pour les missions périlleuses. A reçu une blessure très grave le 11 mai 1917 en ramenant dans nos lignes un officier blessé. Déjà trois fois cité. »

Médecin-auxiliaire SYCZYPIORSKI :
« Modèle de dévouement et de bravoure, s'est distingué en maintes circonstances et « particulièrement le 21 mai 1917, en se portant à deux reprises, en plein jour, sur un terrain « découvert et à 150 mètres des réseaux ennemis, pour relever le corps de deux hommes du « régiment, qu'il a ramenés dans nos lignes au prix d'efforts inouïs. Trois fois cité à l'ordre. »

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Soldats GROSPERRIN, **FERBERT**, **AUMASSY** :
« Brillante conduite pendant l'exécution d'un coup de main. Grièvement blessés au cours de « l'action. »

Citations à l'ordre de l'Armée.

Sous-lieutenant HENRY :
« A conduit lors d'un coup de main un détachement d'attaque comme un véritable chef. « Entraîneur d'hommes, il a su inculquer à sa troupe, dans un moment difficile, toute l'énergie « voulue et toute la ténacité pour mener à bien l'opération qui lui était confiée. Son attitude ne « fait que confirmer celle qu'il a toujours eue sur le champ de bataille, dans les deux combats « auxquels il a pris part. A ramené deux prisonniers dans nos lignes et a reçu trois blessures. »

Aspirant JALIBERT :
« Gradé d'un courage, d'une énergie à toute épreuve, a, lors d'un coup de main, constamment « combattu en tête du groupe qu'il commandait, a continué la lutte après avoir été blessé dans « nos lignes, a voulu repartir à la recherche des autres blessés, est tombé glorieusement tué par « un obus. »

Soldat ISNARD :
« Lors d'un coup de main a vaillamment engagé le combat à la grenade contre un groupe « d'Allemands et est tombé glorieusement mort pour la France. »

Brimont, Courcy.

La 157e Division remplace à gauche de Reims la 14e Division. Les deux Régiments de la Division sont en ligne dans le secteur de Loire et de Courcy ; le 214e Régiment d'infanterie est réserve de Corps d'armée et de Division, il cantonne du 11 au 19 juillet à Champigny, Morfy, Saint-Brice.
Le 214e est dans ce secteur le Régiment balladeur ; il relève successivement les 262e et 333e.
Le 28 juillet, le groupe franc du 214e réussit un coup de main sur le saillant du village de Berméricourt, il recueille trois prisonniers.
Ce secteur, situé au pied du fort de Brimont, est quelque peu agité par la répétition des coups de main exécutés de part et d'autre.
Le 13 octobre, le colonel **HUTIN** prend le commandement du 214e, à la place du colonel **JEANJEAN** que l'inexorable limite d'âge oblige à quitter son cher Régiment.
Les 13 et 14 novembre, la Division d'infanterie est relevée par la 45e Division d'infanterie et envoyée dans la vallée de la Marne, région de Damery-Cumières, Hautvilliers. Elle y jouit d'un repos bien gagné jusqu'au 9 décembre.
Le 214e profite de ce séjour de trois semaines loin du bruit du canon et des torpilles pour se reposer au moral comme au physique, pour perfectionner son instruction, améliorer son entraînement... Conférences aux officiers, séances d'exercices sur le terrain, au champ de tir, concours divers, application de la méthode Hébert, séances récréatives, parties de football se succèdent sans interruption.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Aussi le Régiment est-il frais et dispos, lorsque, le 9 décembre, il reprend la route pour retourner dans le secteur qu'il avait quitté quelques jours auparavant et où il doit rester jusqu'au mois de mai 1918. C'est une période active, fébrile même. Le printemps approche et on sent que de gros événements ne tarderont pas à surgir. Il n'y a pas de répit pour les travaux. Construction de réseaux de fil de fer, de boyaux, de tranchées nouvelles, amélioration de la position intermédiaire, organisation de toutes pièces d'une deuxième position, tout est poursuivi sans trêve et par tous les temps, gelée, neige, dégel, boue. Les gradés et hommes font preuve d'une endurance et d'un esprit de devoir remarquables. Cette période est marquée aussi par de nombreux incidents, coups de main fréquents, de part et d'autre, bombardements locaux, presque journaliers par obus explosifs, et par obus toxiques. Mais si ce bombardement cause au 214e des pertes quelquefois sévères, la riposte a, de son côté, des succès constants. Le moral et l'allant restent des meilleurs au Régiment ; il existe un cadre d'officiers merveilleux et les volontaires ne manquent jamais pour la constitution d'un groupe d'attaque.

Le 21 mai 1918, le jour même où les Allemands .déclenchaient leur grande offensive de Picardie sur l'Armée anglaise, le C. R. de Malines, au pied du fort de Brimont, est soumis à un bombardement des plus violents. Toute la journée à partir de 11 heures, minens gros et moyens, obus de tous calibres s'abattent sans discontinuer sur les P. C., les tranchées et les boyaux de la première position. Les feux de l'artillerie ennemie de toute la région sont concentrés sur un front de moins de 2.000 mètres.

A la faveur de ce bombardement, vers 18 heures, l'ennemi lance un coup de main sur le P. A. Médard, tenu par la 21e Compagnie (lieutenant **BACOT**). Il réussit en partie ; la garnison d'un abri dont les entrées viennent d'être bouleversées et obstruées est enlevée. Le sergent **VOILERIE**, commandant la garnison, est trouvé mort à l'entrée de l'abri. Le coup de main échoue sur deux autres points grâce à la vigilance, au sang-froid et à l'énergie des défenseurs.

Le bombardement reprend le 22 vers midi et se poursuit, par intermittence, jusque dans la soirée. Il n'est suivi d'aucune attaque.

Au total, les dégâts matériels sont importants, les organisations défensives qui avaient demandé tant de peine avant d'être achevées sont réduites à néant. Il faut reprendre leur réfection.

Le 22 à quatre heures du matin, un peu avant le jour, sans préparation nouvelle, inutile d'ailleurs, les voies étant ouvertes, l'ennemi tente un nouveau coup de main sur la 22e Compagnie (capitaine **BONZOM**). Il échoue complètement parce qu'il trouve à qui parler. La 22e veillait et était prête à recevoir l'agresseur. Le lieutenant **MAURICE** avec quelques hommes de sa section chasse l'ennemi à la grenade.

Du 20 au 22 mai, la 157e Division d'infanterie est relevée par la 35e D. I. Le 214e passe ses consignes à un groupe de Bataillons d'Afrique.

Les ordres lui prescrivent de se porter à Romigny pour une période de repos. Mais dès le 20 au soir il doit changer de direction, marcher sur Fismes, puis sur Braisne.

Le 22, il est réparti dans les cantonnements suivants : État-Major et 4e Bataillon château de Bellème, 5e Bataillon Braisne et 6e Brenelle.

Le colonel **HUTIN** part en permission le 20 **;** le chef de bataillon **BERDUCOU**, exerce de nouveau le commandement provisoire du Régiment.

Les Bataillons sont commandés : le 4e par le commandant **LATREILLE**, le 5e par le capitaine adjudant-major **SAUNIÈRE**, le 6e par le commandant **MILLOT** ; ce dernier part en permission le 24 et est remplacé par son adjudant-major le capitaine **de BONY de LAVERGNE**.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

La *Médaille militaire* a été conférée aux militaires dont les noms suivent :

Sergent MICHELET :
« Gradé exceptionnel d'une bravoure remarquable et d'une énergie peu commune, exerçant sur « ses hommes le plus grand ascendant. Au cours du coup de main du 28 juillet 1917, s'est « résolument porté en avant, traversant le premier réseau de fil de fer sous un violent tir de « barrage, a sauté dans la tranchée ennemie et a largement contribué à la capture de deux « prisonniers. Blessé en septembre 1916 à Vaux-Chapitre et quatre fois cité à l'ordre. »

Soldat JOUIN :
« Soldat d'élite admirable de bravoure et d'entrain. Déjà blessé et trois fois cité à l'ordre pour sa « brillante, conduite au feu, s'est à nouveau distingué le 28 juillet 1917, au cours d'un coup de « main qu'il exécutait comme volontaire. S'est précipité sous un feu violent en tête d'un groupe « d'attaque, a franchi un réseau ennemi et contribué à la capture de deux prisonniers. »

Soldat TATAIN :
« Bon et brave soldat. Étant en sentinelle le 1er septembre 1917 a engagé résolument le combat à « la grenade avec une patrouille allemande qui cherchait à enlever un petit poste. A été « grièvement blessé au cours de l'action. Amputé. »

Soldats COLLET, **GEOFFRAY**, **MARCOUX** :
« Belle conduite devant l'ennemi. Grièvement blessés. »

Soldats BREMIER, **GIRARD** :
« Brancardiers très braves. Belle conduite pendant un coup de main. »

Soldats MARIOTAT, **MAUROUX**, **PELLEPERT** :
« Soldats courageux. Grièvement intoxiqués par les gaz. »

Citations à l'ordre de l'Armée.

Capitaine BONZOM :
« Vaillant officier d'un calme parfait et d'une énergie à toute épreuve. A par son exemple et son « attitude maintenu à un niveau particulièrement élevé le moral de son unité qui a tenu, pendant « 7 jours et 8 nuits, un secteur très étendu, subi un bombardement d'une violence inouïe, rasant « les parallèles et comblant les boyaux, et, finalement, a énergiquement repoussé à la grenade et « au corps à corps une attaque ennemie qui essayait de pénétrer dans ses lignes par surprise. »

Lieutenant MAURICE.

Lieutenant POUJANET.

Sous-lieutenant MALGOUYAT :
« Chargé de la conduite d'un groupe d'attaque au cours d'un coup de main sur les lignes « ennemies, s'est porté courageusement en avant, entraînant sa troupe d'un bel élan, a franchi « les

Ancestrami

défenses accessoires incomplètement détruites et a sauté dans la tranchée ennemie qu'il a « fouillée ramenant dans nos lignes deux prisonniers allemands. »

Aspirant VICAIRE :
« Chargé de la conduite d'un groupe d'attaque au cours d'un coup de main sur les lignes « ennemies, s'est porté courageusement en avant, entraînant sa troupe d'un bel élan, a sauté « avec sa troupe dans la tranchée ennemie qu'il a fouillée, ramenant un prisonnier dont il n'a pu « vaincre la résistance qu'en engageant personnellement avec lui un combat à la grenade et au « revolver. A abattu deux autres ennemis. Déjà cité dans des circonstances analogues, fait « l'admiration de ses hommes. »

Sergent JEANNERET :
« Sergent d'un courage à toute épreuve, toujours volontaire pour les missions périlleuses, a de « nouveau affirmé ses qualités militaires au cours du coup de main du 28 juillet 1917, s'est « précipité en avant un des premiers, malgré un tir intense d'artillerie, a franchi un réseau « demeuré à peu près intact, et a contribué à la capture de deux prisonniers. A été blessé en « engageant le combat avec un soldat allemand qui refusait de se rendre. »

Soldat ROLLIN :
« Excellent soldat. Volontaire pour plusieurs missions périlleuses. Avait été déjà cité à l'ordre du « Régiment. Le 29 septembre 1917, attaqué dans le petit poste qu'il occupait par un ennemi « supérieur en nombre, a donné l'alarme, puis, saisi par quatre Allemands, a résisté, le pistolet « au poing, et a été tué dans la tranchée qu'il devait défendre à tout prix. »

Bataille de l'Aisne.

Le 26 mai à 18 heures, le commandant **BERDUCOU** reçoit l'ordre d'alerter le Régiment. C'est au moment où se termine une belle partie de football rugby. A 19 heures, le Régiment est prêt, chaque Bataillon attend les ordres dans son cantonnement.
Des renseignements recueillis le jour même par une Division d'infanterie de première ligne font prévoir une grosse attaque pour le matin du 28.
Dans la première partie de la nuit, le 5e Bataillon (capitaine **SAUNIÈRE**) reçoit l'ordre d'occuper la position organisée au sud du Canal de l'Aisne entre Cys-la-Commune et Vieil-Arcy, ces deux localités exclues. L'exécution de ce mouvement est terminée à 5 heures : deux compagnies en première ligne, 19e à droite, 17e à gauche ; une Compagnie en soutien (18e) ; les groupes de combat avancés ont pour mission d'interdire les passages sur le canal et de battre les rives de l'Aisne.
Le 27 à 1 heure, une violente canonnade éclate sur le front. Des odeurs de gaz asphyxiants arrivent jusqu'au Château de Bellème. L'attaque commence.
A 6 heures, le Chef de Corps reçoit l'ordre de se porter avec les deux autres bataillons de l'autre côté de l'Aisne pour y occuper une autre position en bretelle le long du Canal de l'Oise à l'Aisne. Il se met en tête du 4e Bataillon et par Vieil-Arcy se porte vers le Canal de l'Aisne.
Au nord de Vieil-Arcy, vers 8 h.30, il a des renseignements sur ce qui se passe : le Chemin-des-Dames a été attaqué après un bombardement inouï, et l'ennemi commence à descendre sur l'Aisne. Ces renseignements sont confirmés peu de temps après, par le commandant **d'ARBAUMONT**, chef d'escadron adjoint, qui a été envoyé en reconnaissance au P. C. de la 22e Division d'infanterie.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

En présence de cette situation nouvelle, le commandant **BERDUCOU** dispose le 4e Bataillon (commandant **LATREILLE**) sur la deuxième position, entre le bataillon **SAUNIÈRE** et un bataillon du 333e ; ce dernier occupe le village et les avancées de Vieil-Arcy. La mission du 4e Bataillon est de contribuer à arrêter les progrès de l'ennemi sur l'Aisne et le Canal.
Le Chef de Corps va ensuite installer son P. C. à la ferme de la Montagne, au sud de Saint-Mard.
L'artillerie ennemie allonge son tir et bat violemment les routes et les villages. Le 4e Bataillon subit des pertes sérieuses en se portant sur la position qui lui est assignée.
Dès 9 heures, de la cote 171, on peut apercevoir l'ennemi descendre les pentes sud du Chemin-des-Dames, s'acheminant en petites colonnes par un, vers Pont-Arcy, Soupir, Chavonne.
Le 6e Bataillon partant de Brenelle vers 6 h.30, a pris, pour se porter au nord de l'Aisne, l'itinéraire Bresles, Boves, Chavonne. Il est engagé tout entier entre le Canal et l'Aisne, lorsque sa tête d'avant-garde (23e Cie) se trouve au pont de Chavonne nez à nez avec les Allemands.
Une vive lutte s'engage qui a pour premier résultat la neutralisation du passage. Faisant ensuite face à l'est et au nord-ouest, ce Bataillon interdit à l'ennemi le franchissement de l'Aisne, malgré les positions extrêmement avantageuses des Allemands qui occupent les crêtes bordant l'Aisne au nord.
De leur côté, les 4e et 5e Bataillons arrêtent l'ennemi dans la plaine. Mais il n'en est pas ainsi vers l'est.
Dès 13 heures des renseignements parviennent au P. C. du Régiment, faisant connaître que les Allemands progressent rapidement de ce côté et qu'ils commencent à menacer le 4e Bataillon par sa droite. Cette menace ne fait que s'accentuer jusque vers 15 heures, heure à laquelle des fractions ennemies ont réussi à contourner le Bataillon et à le prendre par derrière. Chacun résiste sur place et se défend jusqu'à la dernière minute ; ce n'est pas sans des pertes sévères que l'assaillant réussit son mouvement.
Le commandant **LATREILLE**, son adjudant-major (capitaine **DUBREUIL**), entourés de la liaison baïonnette au canon doivent, revolver au poing, s'ouvrir un passage de vive force pour ne pas tomber aux mains de l'ennemi. Le commandant **LATREILLE** est atteint dans cette phase de l'action et reste sur le terrain.
Quelques minutes plus tard, vers 16 heures, le mouvement enveloppant de l'ennemi s'amplifie. Du P. C. de la ferme de la Montagne, de petites colonnes d'infanterie avec des mitrailleuses sont aperçues s'avançant sur le plateau aux environs de la cote 184.
Le P. C. est déplacé à ce moment et transporté sous les balles des mitrailleuses, d'abord vers le petit bois au nord de la ferme Monthussard, puis sur la route de Vieil-Arcy à Bresne.
Cependant le 5e Bataillon fait toujours face à l'Aisne et pendant toute la journée interdit les passages du Canal. Mais à son tour, il est attaqué sur sa droite et sur ses derrières. Les groupes de combat se défendent courageusement jusqu'à épuisement des munitions, et peu d'entre eux échappent à l'encerclement total.
Dès que la menace d'enveloppement par la droite est connue, à plusieurs reprises, dans l'après-midi, l'ordre est envoyé au 6e Bataillon de se dégager et de gagner une position au sud du bois de Saint-Mard.
Cet ordre, d'après des comptes rendus reçus par la suite, ne peut parvenir que très tard, vers 18 heures, au Commandant de Bataillon, de sorte que lorsqu'il veut faire exécuter le mouvement, il est déjà tourné, et peu d'éléments peuvent retraverser le Canal pour gagner la rive sud.
A la nuit tombante, la situation est la suivante. Le Chef de Corps se trouve avec quelques éléments de la C. H. R. et du 4e Bataillon sur les pentes, au nord-est du château de Bellème, le capitaine **SAUNIÈRE** avec quelques éléments du 5e Bataillon sur le plateau à l'est de Brenelle, à côté d'un Bataillon d'un Régiment de renfort. Pas de nouvelles du 6e Bataillon. A droite, l'avance de l'ennemi

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

est telle qu'on le voit jalonner ses lignes avec des fusées sur la Vesle à hauteur et à droite de Courcelles.
A ce moment le Chef de Corps reçoit l'ordre de s'établir avec tous les éléments regroupés du Régiment en tête de pont à Braisne. Ces nouvelles dispositions sont prises aussitôt. Le capitaine **DUBREUIL**, d'abord seul, puis le capitaine **MASSON** de la 17e Compagnie sont chargés des détails de l'organisation de la défense de Braisne. Ils s'y emploient de leur mieux, obtenant encore l'effort voulu d'hommes fatigués par une journée de luttes des plus terribles.
La nuit est à peu près calme ; mais dès l'aube du 28 mai, les Allemands reprennent leur marche en avant. Devant Braisne ils sont arrêtés, mais avancent rapidement sur Limé, à droite, pour se rabattre ensuite vers la gare de Braisne et vers Cerseuil.
La situation dans Braisne, vers 7 heures, devient critique.
Le Chef de Corps donne l'ordre de rompre le combat et d'organiser une nouvelle ligne de défense sur les hauteurs de la cote 144 face à Augy et à Braisne.
Ce mouvement ne s'exécute pas sans mal ; l'ennemi suit pas à pas et menace la droite. Le capitaine **DUBREUIL** est mortellement atteint par une balle de mitrailleuse. Le Régiment perd en lui un homme de devoir, de dévouement et un grand patriote. Son adjudant de bataillon **SIMONET**, tombe à ses côtés.
A la cote 144, le Régiment se défend toute la matinée ; vers 11 heures, il y est rejoint par le capitaine **SAUNIÈRE** et les éléments du 5e Bataillon, qu'il a avec lui depuis la veille.
A la même heure il est atteint et dépassé par un Bataillon du 1er d'Infanterie.
Vers midi le 214e reçoit l'ordre de céder la place et de se porter vers Arcy-Sainte-Restitue où doit se regrouper la Division d'infanterie.
Le point de rassemblement donné aux divers groupes est la ferme Epritel. De là, après un repos assez long, le Régiment prend la direction d'Arcy-Sainte-Restitue, passe à Nampteuil, à Maast-et-Violaine, pour finalement aller cantonner à Droizy.
La nuit du 28 au 29 est une bonne nuit de repos.
Le Régiment se porte, le 29 mai, sur Épieds où il cantonne. La bataille fait toujours rage et divers indices montrent que l'ennemi avance toujours, particulièrement vers la Fère-en-Tardenois.
Dans la soirée du 29, et dans la nuit du 29 au 30, plusieurs ordres arrivent prescrivant de se tenir en garde et de détacher des fractions à certains croisements de route pour y arrêter toute incursion possible de cavalerie ou d'auto-mitrailleuses. De sorte que, lorsque le 30, à 8 heures, quand parvient l'ordre de rejoindre la Division d'infanterie à Épaux, il faut beaucoup de temps pour rassembler les groupes épars.
A midi, le Régiment est au repos dans un petit bois à 1500 mètres sud-ouest d'Épaux ; les divers groupes ont rejoint ; l'effectif total s'élève à environ 300, C. H. R. comprise. Les hommes sont extrêmement fatigués. Vers 13 heures, le Général commandant la 43e Division d'Infanterie, dont les éléments sont en contact avec l'ennemi, garde le Régiment à sa disposition et lui demande un nouvel effort, malgré son état de dépression momentané. Cet effort est fourni et se prolonge pendant cinq jours. Le 214e va s'installer en deuxième ligne aux environs des fermes de Saint-Robert et Souillard à l'est d'Étrepilly. L'Escadron divisionnaire de la 157e Division d'infanterie (1er chasseurs) est mis à sa disposition. Les reconnaissances de cet élément sont poussées jusqu'aux fractions les plus avancées et sont exécutées avec un brio et un allant remarquables (elles font plusieurs prisonniers). Elles rendent compte que les Allemands ont atteint les environs de Bézu-Saint-Germain et que, plus à droite, ils approchent des hauteurs dominant Château-Thierry au nord. La journée du 30 se termine dans le calme, l'ennemi semble avoir arrêté sa marche. La nuit se passe au bivouac dans le plus grand calme. Copieusement ravitaillés, les hommes se reposent bien.

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

Le 31, toute fatigue a disparu et on attend de pied ferme. Jusqu'à midi, l'ennemi ne bouge pas.
Peu après, on voit, de loin, se prononcer une attaque sur tout le front. Les éléments avancés sont submergés et cèdent. A 14 heures, le 214e est à son tour attaqué. Il résiste ferme sur place ; mitrailleuses et fusils entrent en action et tiennent les Allemands en échec pendant plus de trois heures. Cependant il doit se replier à son tour car les flancs sont en l'air. Les unités qui les tiennent (fractions de C. I. D. et divers Corps des D. I. engagées) n'ont que de faibles moyens de défense et se replient peu à peu. Le 214e rétrograde pas à pas, se maintient le plus possible dans les boqueteaux de son secteur, et passe la nuit face au nord-est dans les bois à 800 mètres au sud d'Étrepilly. Fusillade toute la nuit.
Le lendemain, 1er juin, dès 4 h.30, une nouvelle attaque se déclenche, elle est enrayée sur le front du 214e qui conserve ses bois toute la matinée. Mais de nouveau, menacé sur les flancs, il va, sur ordre, reprendre une nouvelle position sur les pentes sud de la cote 190, à cheval sur la route de Belleau, à 500 mètres de cette cote. L'ennemi ne le suit pas ; il semble hésiter de plus en plus, il n'a déjà plus le même mordant. Il est vrai que des renforts sérieux sont arrivés et que notre ligne de bataille commence à être solide.
Mais la position n'est pas reconnue des meilleures, le commandement décide de l'évacuer. En arrière d'elle, il fait occuper par des troupes fraîches le Bois Belleau et Bourresches.
A 18 heures, le 214e quitte sa position dans un ordre parfait et, grâce au choix de bons chemins défilés, se porte, sans être inquiété par l'ennemi, à Lucy-le-Bocage où il passe la nuit du 1er au 2 juin.
Le 2 juin, dès 6 heures, il est placé en réserve à l'est du village, surveillant le bois Belleau et la vallée dans la direction de Bourresches. La matinée est assez calme ; l'artillerie ennemie est peu active ; la nôtre au contraire se révèle assez puissante. Une division de fusiliers américains creuse des tranchées dans les environs. Le soir, vers 20 heures, une forte attaque ennemie se dessine. Sa réussite à gauche vers Torcy et Belleau amène l'évacuation du bois de Belleau, à la tombée de la nuit, par les troupes qui l'occupent.
Les unités du 214e se trouvent en première ligne. Bien ravitaillées en munitions, renforcées par un détachement de mitrailleuses du 252e, elles arrêtent net l'avance des Allemands qui ne peuvent pas déboucher du bois de Belleau. A 22 heures, la place est cédée aux Américains. Après avoir été porté à l'est de Coupru, le Régiment revient sur ses pas et va se placer en réserve dans le bois de la Maison-Blanche, à 1.000 mètres sud-ouest de Lucy-le-Bocage. Il passe toute la nuit à exécuter ces mouvements.
La journée du 3 juin se déroule sans incidents notables. Cependant vers la fin de l'après-midi, deux détachements, l'un de 100 hommes, l'autre de 50 hommes sont envoyés renforcer la première ligne vers Lucy-le-Bocage. Les éléments du Régiment, aux effectifs de plus en plus réduits, sont ainsi presque constamment en première ligne jusqu'au matin du 4 juin où ils sont définitivement retirés de la lutte, avec l'ordre de rejoindre le D. I.
Cet effort prolongé est récompensé sur le champ de bataille même, par le Général commandant la 43e Division d'Infanterie qui accorde au Régiment, une croix de Chevalier de la Légion d'honneur (capitaine **SAUNIÈRE**), une Médaille militaire et six croix de guerre. Deux de celles-ci sont données à l'Escadron divisionnaire qui a été superbe d'audace, d'entrain et d'endurance, pendant toute cette période de combats. Le 4 juin, le Régiment cantonne à Nanteuil-sur-Marne, le 5 à Bellot, le 6 à Sancy, et enfin le 7 à Soulsotte, dans la zone occupée par la 157e Division d'infanterie.
Le colonel **HUTIN**, rentré, reprend le commandement de son régiment, hélas ! bien appauvri ; le commandant **BERDUCOU** est nommé lieutenant-colonel au 93e Régiment d'infanterie. A partir de ce moment, les jours du 214e sont comptés. La nouvelle arrive, en effet, qu'il va être dissous, sort

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

réservé, depuis déjà quelque temps, à un grand nombre de régiments dits de réserve, faute d'éléments pour entretenir leurs effectifs. Avant de se séparer de lui le colonel **QUILLET**, commandant l'Infanterie divisionnaire de la 157e, dicte l'ordre suivant (ordre de l'I. D., 157e, n° 70 du 7 juin 1918) :

« Pour des nécessités impérieuses d'effectifs, le 214e est enlevé à la 157e Division. »
*« Le Régiment des « marguerites » s'est toujours montré un Régiment d'élite sous les ordres des « colonels **JEANJEAN** et **HUTIN**. Il finit en beauté. Pour terminer sa glorieuse carrière, il s'est « battu depuis le 27 mai jusqu'au 3 juin sans désemparer. Réduit à quelques centaines de braves, « serrés autour d'un petit noyau d'officiers, à la tête desquels j'ai vu le commandant « **BERDUCOU**, le commandant **d'ARBAUMONT** et l'aumônier **LASSALE**, il a été jusqu'au « bout magnifique de bravoure, de ténacité, d'énergie. Puisse ce témoignage d'un chef qui a « toujours apprécié les belles qualités du 214e d'être une consolation à tous ceux qui, à la fin « « d'une glorieuse épopée, trouvent l'amertume d'une cruelle séparation.*

« *Signé* : colonel **QUILLET**. »

De son côté le Général de division fait aux Officiers des adieux touchants dans lesquels il rappelle la brillante attitude du Régiment dans la dernière bataille. Il est facile de sentir en ces deux grands chefs les regrets sincères qu'ils éprouvent en voyant disparaître un Régiment qu'ils avaient qualifié à plusieurs reprises d'un des plus beaux de l'Armée française. Le 10, le 214e dont l'effectif combattant du 4 juin vient de s'accroître d'un assez grand nombre de permissionnaires rentrés, s'embarque en chemin de fer à Nogent-sur-Seine et arrive le 11 à Laveline-devant-Bruyères dans les Vosges.
Le 12 juin, l'ordre implacable de dissolution est exécuté. A part quelques officiers qui ne peuvent pas suivre le sort de leur Bataillon, les éléments du 4e Bataillon passent au 137e Régiment d'infanterie, ceux du 6e Bataillon et de la Compagnie Hors Rang au 64e Régiment d'infanterie, ceux du 5e Bataillon au 93e Régiment d'infanterie.
Ainsi finit le brave 214e. Ce n'est pas sans un serrement de cœur violent, sans une émotion poignante, à laquelle se mêlent des larmes, qu'officiers et hommes se séparent, se dispersent en songeant que le « Numéro » dont ils étaient si fiers, va être remplacé dans leur tenue, qu'ils ne verront plus leur vieux drapeau, ni la blanche marguerite qui décorait leurs équipages. Les sentiments de fraternité, d'affection réelle, de confiance réciproque que quatre années de souffrances, de privations et de combats ont développés au plus haut degré, rendent cette séparation bien cruelle.
Heureusement, le temps est là qui efface tout peu à peu ; la vive douleur du moment s'est calmée progressivement. D'autre part, la guerre n'étant pas finie, le sentiment du devoir ne s'est pas émoussé un instant dans le cœur des anciens du 214e et les éléments du Régiment n'ont pas tardé à se faire apprécier à leur juste valeur dans la 21e Division d'infanterie. Les mois suivants ils ont montré en toutes circonstances ce dont ils étaient capables, offrant encore une fois leur vie pour le triomphe final de la « France ».

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

LISTE

DES

BRAVES DU 214e RÉGIMENT D'INFANTERIE

MORTS AU CHAMP D'HONNEUR

OFFICIERS.

Chef de Bataillon **MARCHAT**.

CAPITAINES.

CARAYON de TALPAYRAC, **CROUZAT**, **COTTE**, **de MARLIAVE**, **DUBREUIL**, **GAUTHIER**, **HÉRAIL**.

LIEUTENANTS.

BALESTARD, **BREUNTERCH**, **BRETON**, **CONTRASTY**, **DUBOIS**, **ESPANET**, **FRANCESCHI**, **IRAT**, **JUQUE**, **MARTIN**, **MONTAGNÉ**, **MICHAUT**, **NAUCELLE**, **PAUTHE**, **SAINT-CRICQ**, **VERALDO**.

SOUS-OFFICIERS.

AMIEL, **ALIBERT**.
BONREPAUX, **BELLEVUE**, **BOSC**, **BEAULIEU**, **BARDÈCHE**, **BONNAFONT**, **BOUCANUS**, **BROUZÈS**, **BLANC**.
CORTEY, **CLARENS**, **CHARLIONNAIS**, **CARRETIER**, **COQUILLE**, **CENDRE**, **CHATARD**, **CASSAN**, **CADET**, **COT**, **COLON**.
DELABAN, **DUPLA**, **DARRINOUGUÉ**.
FRESSANGES, **FORT**.
GUYAUD, **GARDES**.
HIPPOLYTE, **HIRIGOYEN**.
JEAN-MARIE Bertrand, **JEANNERET**, **JALIBERT**.
LALIMAN, **LAPORTE**, **LARMONIER**, **LACOMBE**, **LAVEAU**, **LAGLEYSE**, **LESAGE**, **LOZE**.
MONTAYRON, **MAFFRE**, **MARQUES**, **MICHELET**, **MÉRILLON**, **MAYJONADE**.
PINI, **PENAVAYRE**, **PARVEAUX**, **PANICHOT**.
REIGNIER, **ROUZIÈS**, **REY**, **RIVIÈRE**.
SABOURIN, **SIMONET**.

Archivestramil

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

TOURON, **TRARIEUX**, **TSCHAINE**, **TOUCHARD**, **TESSEYRE**, **TEYSSIÈRES**.
VIGNÉ, **VÉRONICE**, **VIDAUT**, **VIDAL**, **VOILERIE**.

CAPORAUX ET SOLDATS.

AILLÈRES, **AUBIN**, **AUDU**, **ABADIE**, **ARAGON**, **AMAGAT**, **ANIBLARD**, **AUBERT** Philippe, **AUBERT** Victor, **AURIENTIS**, **AUDEVARD**, **ARTAUD**, **ALALINARDE**, **ALBERT**, **AYROLLES**, **AMIEL**, **AURIGNAC**, **AIMIN**, **AGARD**, **ALIBERT**.
BARBASTE, **BALLION**, **BORDES**, **BURGALA**, **BARRAT**, **BELLEVUE**, **BOUNET**, **BALAT**, **BOULESTIN**, **BRUNET**, **BARGET**, **BARENNES**, **BEAUDON**, **BOULE**, **BESSE**, **BABULLE**, **BERMOND**, **BOUZOU** David, **BOUZOU** Germain, **BOURREL**, **BAYOUT**, **BERRIER**, **BERGEAUD**, **BACHETTE**, **BERNADY**, **BOULOUCH**, **BOUVIER**, **BRELLIER**, **BOUSSÈS**, **BEYNEY**, **BIZON**, **BÉLUSCA**, **BESSE** Antoine, **BOISSIÈRE**, **BOÉ**, **BOYER**, **BUSSON**, **BALARD**, **BLANC**, **BRANDY**, **BESSON**, **BÈS**, **BIRBET**, **BONNAUD**, **BARTHE**, **BARTRO**, **BÉCAS**, **BÉNECH**, **BLANCHON**, **BOUTIER**, **BONNET**, **BOUCHARD**, **BLANC**, **BIDET**, **BESSONNEAU**, **BÉGUIER**, **BEAU**, **BERTRAND**, **BLONDEAU**, **BÉNÉZECH**, **BAJON**, **BACHETTE**, **BIRBET**, **BOUVIER**, **BORDES**, **BARRAT**, **BONNAUD**, **BOURZEIX**, **BESSONNIÈRES**, **BEAUMATIN**, **BRANDELA**, **BERGERON**.
CHABROL, **CADEILLAC**, **CRUZEL**, **CIRILE**, **CHIBARE**, **COURTADE**, **CABARDOS**, **CARCASSÈS**, **CARRÈRE**, **CIERCO**, **CHASTEAU**, **COMBES**, **CAHUZAC**, **COLAS**, **CHOSSON**, **CAYZAC**, **CHAPELLE**, **COMÉRAS**, **CAMUS**, **CHABUS**, **CAPELLE**, **CLÉMENT**, **CALVET**, **CASSAN**, **COUROUNET**, **CHABROUTY**, **CAUBET**, **CHAUSSON**, **CHARRANAC**, **COULEMINE**, **COLAS**, **COMBALBERT**, **CASSAGNE**, **CHARRIVI**, **CROUZET**, **CALLET**, **CAMBOU**, **CLOU**, **COUSSIÈRES**, **COUDERC**, **CHARUE**, **CAMUS**, **CARIE**, **COLON**, **CASSAN** François, **CHAPEAUD**, **CROQUET**, **CASTEX** Antoine, **CASTEX** François, **CHARIT**, **CASTAUD**, **CALLANDRAUD**, **COUDERC** Jean, **CHETIN**, **COULOS**, **CHARLIN**, **COURBIN**, **CARLES**, **CANDOULIVES**, **CASTELT**, **CROUZET**, **COUDERT** Vincent, **CARCHET**, **CANTEGRIL**, **CHARIVIT**, **COMBALBERT**.
DOUROULET, **DÉJEAN**, **DALOIS**, **DURON**, **DAUBRIAC**, **DELBOSC**, **DUMARTIN**, **DUPONT**, **DUMONT**, **DESTONET**, **DARBLADE**, **DHERS**, **DESMOULIN**, **DISDIER**, **DAYDÉ**, **DUBACQ**, **DAUBA**, **DUBERT**, **DELORD**, **DUCROS**, **DAERPLY**, **DUBOIS**, **DUFOUR** Léonard, **DUCASSÉ**, **DURY**, **DELLAC**, **DELLANNET**, **DUPLAT**, **DÉJOUANNET**, **DELACOURT**, **DECOURTIEUX**, **DAUREY**, **DANDO**, **DANGUY**, **DELARNAN**, **D'AYGALIERS**, **DONNAT**, **DEFONTAINE**, **DAVAZE**, **DILLAIRE**, **DUMONT**, **DUQUESNE**, **DUCHEZ**, **DUPLESSIS**, **DELAGE**, **DEGAGEUX**, **DUMAINE**, **DELUBÈS**, **DELBOUYS**, **DUPUY**, **DELAMARRE**, **DILLAIRE**.
ESQUIROL, **ESCRIBE**, **ESPERT**, **ESCARRIÉ**, **ESCOUBOUÉ**, **EMBRIALET**, **EUSTACHE**, **ESPAILLARD**, **ESPELETTE**.
FLOURAC, **FAUCHER** Armand, **FAUCHER** Léopold, **FROMAGÉS**, **FAYETTE**, **FOURMENT**, **FOULQUIER**, **FRAYSSINET**, **FARGES**, **FAUVEL**, **FAYET**, **FARIN**, **FAYARD**, **FAURE**, **FRUGIER**, **FREYERMOUTH**, **FLOIRAS**, **FOURMONT**, **FERRAN**, **FARTHOUAT**, **FAUGÈRE**, **FOREST**, **FERBERT**, **FARJOT**, **FOURNÈS**, **FAUVET**, **FAURE**.
GILLARD, **GRANDINO**, **GAY** Guillaume, **GAY** Georges, **GAY** Benoît, **GRANJEAN**, **GOUDAL**, **GAY** Pierre, **GOYEAU**, **GUÉRIN**, **GOUGEAUD**, **GUYOT**, **GÉRAD**, **GOTBSTEIN**, **GUINE**, **GOMBAUD**, **GARRET**, **GOYON**, **GAUDIN**, **GARDIES**, **GRUNENBERGER**, **GAY** Joseph, **GIROUARD**, **GENSAC**, **GRANIER**, **GAULTIER**,

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

GASPÉRI, **GUDROL**, **GRENOUILLEAU**, **GIRARD**, **GAGET**, **GUIJARD**, **GLAUDES**, **GOURGUES**, **GARDOU**.
HONTÉ, **HENRI**, **HENRY** André, **HOUDÉ**, **HAVARD**, **HARDION**, **HÉRAUD**, **HATET**, **HUG**, **HORGUES**.
IZART, **ISNARD**.
JOURRET, **JOURDA** André, **JOURDA** Irénée, **JOSEPH**, **JULIA**, **JUMEAU**, **JOUBÈS** Émile, **JOUBÈS** Charles, **JOUBERTIS**, **JALAGÉAS**, **JAYAC**, **JEAN**, **JAQUEMO**, **JAVION**, **JOLIVEL**, **JOUADÉ**, **JOURDAN**, **JALIBERT**, **JEANNEAU**, **JEANDAUD**, **JOBERT**, **JABAUD**, **JEANNERET**, **JURY**.
LAFFONT Pierre, **LAUZÉRO**, **LAYERGNE**, **LIBIS**, **LACOMBE**, **LEBRAUD**, **LAFON** Jules, **LAVAUD**, **LAPERRE**, **LAURENT**, **LALIMAN**, **LAUTRETTE**, **LAFITTE**, **LESPINE**, **LABARADE**, **LAGER**, **LASSERRE** Attan, **LASSERRE** Émile, **LAGRANGE**, **LAJANNE**, **LASSERRE** François, **LAGARRIGUE**, **LOURON**, **LACAVE**, **LACLARIE**, **LÉONARD**, **LERAY**, **LAVOLTE**, **LARROQUE**, **LE ROY**, **LÉSUIT**, **LASFARGUES**, **LORBLANCHÉ**, **LE MARC**, **LEFORT**, **LAYNAT**, **LATA**, **LOISY**, **LARRIEU**, **LA CORVIC**, **LOUBET**, **LOMBARD**, **LAMEAU**, **LEFEBVRE**, **LEJART**, **LE GRAND**, **LEQUEVAQUES**.
MARQUET Émile, **MARQUET** Martial, **MAUDON**, **MARTAGEIX**, **MALLOT**, **MONTAGUÉ**, **MOLENÉ**, **MARGNOUX**, **MARTIN**, **MEUVILLE**, **MARTEL**, **MARCHEIS**, **MENGAUD**, **MAURIERAS**, **MOIELLET-CHABERNARA**, **MAURIÈS**, **MARTIN** Rémy, **MATHIEU**, **MASSONNIÉ**, **MARMIESSE**, **MAUDET**, **MARCE**, **MATHÉ**, **MONNA**, **MARNAC**, **MASSÉNO**, **MAISSONNIÉ**, **MÉJEAN**, **MILHAVET**, **MURAT**, **MARCELON**, **MAGNOL**, **MIARD**, **MAS**, **MAUREL**, **MATHE**, **MERLE**, **MAUDUIT**, **MAILLEAU**, **MANGAUD**, **MOUROUX**, **MOUGNAUD**, **MESPLÈS-LASSALLE**, **MAZERIE**, **MISTRO**, **MASSÉ**, **MUSLIN**, **MALIVERT**, **MAINSAT**, **MUSSET**, **MARTIN** Henri, **MAIRANGE**, **MARTY**, **MOREAU**, **MAIGNAN**, **MONTÈLS**, **MIQUAU**, **MALOCHET**, **MARTIN** Paul.
NOËL, **NERMAND**, **NÈGRE**, **NIZOU**, **NOMBRET**, **NIDERCOV**, **NICOLLE**, **NANOT**, **NOUSSAT**.
ORÉAL, **OULÈS**, **OTTINO**.
PRUNET, **PELOUSE**, **PUJOL**, **PAGES**, **PONS** Louis, **PONS** Joseph, **PUZÉNAT**, **PIQUEMALE** Jean, **PIQUEMALE** Paul, **PEYNICHOUT**, **PÉCHOU**, **PÉRATAUD**, **POUZAC**, **PÉRIÈS**, **PINICHOU**, **PAGE**, **PINAUD**, **PUYJALON**, **PÉLISSIER**, **PITONE**, **PRADAL**, **PUPILLE**, **PECHMAJOU**, **PEREY**, **PELLEFIGUES**, **PUJET**, **PINAUD**, **PLOUHINEC**, **PÉNOT**, **PRIEUR**, **PRADINES**, **POPINEAU**, **PERRIER**, **PITTION**, **POPEYE**, **PASSERON**, **PONS** Eugène, **POULOT**, **PEIX**.
QUOT, **QUINQUINI**.
ROGER, **RAOUL**, **RIVAT**, **ROCH**, **RADONNET**, **ROUYER**, **ROLLIN**, **RAMADE**, **RAYNAUD**, **RONTAND**, **RONSTAND** Pierre, **RONSTAND** Louis, **RONDIEUX**, **ROBINEAU**, **ROUSSELET**, **ROUZEAUD**, **RUBOD**, **RAVILY**, **ROFFIGNON**, **REDON**, **RUEY**, **RÉGUÉ**, **ROUANET**, **ROUQUETTE**, **RIVALS**, **RAMAUD**, **ROUTAULOUS**, **REY**, **RÉAL**, **RANSAN**, **ROUAN**, **ROUSSELLE**, **RÉGNINENSI**, **RASENOUX**, **RICHAUME**, **RAMOND**, **ROUIG**, **RÉAUME**, **RÉGLET**, **RONDET**, **ROQUES**, **RANSON**.
SOM, **SUDRE**, **SAUTE**, **SAUVIGNAC**, **SOULACROUP**, **SOULA**, **SALVAN**, **SUTERRE**, **SIAME**, **SAMBAT**, **SAUX**, **SCIE**, **SIEURAC**, **SILVE**, **SOUPA**, **SOULIER**, **SEVETTE**, **SAINT-GILBERT**, **SERVIER**, **SOURDIOUX**, **SERRIS**, **SAINT-PÈ**, **SIMONET**.
THOMAS, **TERRACOS**, **TAUPIAC**, **TARASCON**, **TOURNÉ**, **THÉBAUD**, **THÈTE**, **TONNELÉ**, **TRICARD**, **TRÉMONT**, **TROGET**, **TREMBLEAU**, **TRÉBUCHET**, **TANIÈRES**,

Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2014

TERRY, **TONNABEL**, **THEURIAUX**.
VIADÈRE, **VALÈS**, **VIDAL**, **VIEU**, **VENTESON**, **VIGNES**, **VERRIER**, **VILLONTREIX**, **VIDOU**, **VILLATOUX**, **VALETTE**, **VIOLLET**, **VATEMÈNE**, **VINCENT** Étienne, **VINCENT** Aramis, **VEYSSIÈRE**, **VAILLANT**, **VINET**, **VASSILIÈRE**, **VÉRICEL**, **VALDIGUIÉ**.

Ancestramil